



## **COMPTE RENDU N ° 10**

### **CONSEIL CITOYEN DE NARBONNE-PLAGE**

**Lundi 20 mars 2023**  
**Mairie – Annexe NP**

#### **Personnes présentes :**

Élue Référente : Mme VITASSE Florence

Responsable de station : Mme ETERO Mariline

Direction Citoyenneté : DELLONG Orianne

Membres : Mmes COZERET Martine, HAYE Dominique, HOUILLE Danielle, LE GALL Isabelle et LOPEZ-DECHAVASSINE Denise, Ms BLANCHÉ Bernard, FOULCHE Jean-François, GONZALES Marc, HOUILLE Henri, JEDAR Guy, PRIBAT Jean-Pierre, ROSSIGNOL René, SUNE Jacques et VIVET René.

#### **Personnes excusées :**

Élue référente Conseil de Quartier : DAUZATS Christine

#### **Ordre du jour**

1. Approbation des comptes rendus n°8 et 9
2. Ma rue en fête
3. Questions diverses

Isabelle LE GALL préside la séance, Denise LOPEZ-DECHAVASSINE assure la rédaction du compte-rendu.

#### **1. Approbation des comptes rendus n°8 et 9**

Approbation à l'unanimité.

## 2. Ma rue en fête

Ma rue en fête aura lieu le vendredi 2 juin de 18h à 22h. A cette occasion, le CC de Narbonne-plage propose d'inviter les associations de NP pour un mini-forum.

Organisation : Sous forme d'auberge espagnole

### Réponse Ville de Narbonne – Direction Narbonne-plage

Lieu : La mairie propose le théâtre de la mer avec un repli possible sur Evasport en cas de mauvais temps.

Communication auprès des associations : Isabelle Le Gall propose d'envoyer une invitation par e-mail aux associations de NP, à partir de l'adresse e-mail du conseil citoyen.

Une réponse des associations sera attendue pour le 9 mai 2023.

La participation de tous les membres du CC de NP est sollicitée. La liste définitive des personnes présentes (membre du CC et associations) sera effectuée lors du prochain CC qui aura lieu le mercredi 24 mai 2023 à 17h30 à la mairie annexe de NP.

Communication auprès du public : Flyers, affiches de Ma rue en fête à personnaliser pour indiquer les modalités. MS Marc Gonzales, Jean-François Foulché, Guy Jedar, Bernard Blanché et Mmes Dominique Hayes et Martine Cozeret se proposent pour la distribution des affiches et flyers (affichage dans les commerces, distribution de flyers aux habitants...) 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai.



### Réponse Ville de Narbonne- Direction citoyenneté

#### Ma rue en fête : Rappel

**Ma rue en fête aura lieu le vendredi 2 Juin** de 18h à 22h dans tous les quartiers (remplace la fête des voisins depuis 2022).

A cette occasion un kit sera distribué aux organisateurs : ballon baudruches, guirlandes tours de cou, éco cup réutilisables, refroidisseurs de bouteille, décapsuleurs, lunettes de soleil.....

Inscription du 1<sup>er</sup> au 31 mars. Pour celles et ceux qui le souhaitent la Direction citoyenneté peut accompagner les organisateurs dans leurs démarches.

## 3. Questions diverses

- **Le devenir du bureau de poste de Narbonne-plage :**

### Réponse Ville de Narbonne- Direction Narbonne Plage

Mme VITASSE répond suite à de nombreuses rumeurs concernant une éventuelle fermeture du bureau de poste.

Le bureau de poste de NP ne ferme pas. Toute fermeture impliquerait que M. Le Maire soit informé en priorité, or ce n'est pas le cas.

Les horaires adaptés sont dûs à un effectif réduit de personnel.



- **Question de Marc Gonzales concernant le logement au-dessus du bureau de poste : Ce logement ne pourrait-il pas être attribué pour des saisonniers ?**



Narbonne

#### **Réponse Ville de Narbonne-Direction Narbonne-plage**

Mme ETERO nous explique que la maison du travail des saisonniers, avec la participation de la mairie, peut mettre en place des locations de logements (ou une chambre chez l'habitant) avec des propriétaires qui louent habituellement de façon sporadique et à des prix élevés leur bien. Il leur serait proposé, sur une durée déterminée et à des prix moins élevés de céder ces locations à des saisonniers.

L'expérience a déjà été concluante pour les propriétaires qui se sont déjà inscrits dans cette démarche.

Le bouche à oreille est encouragé pour trouver de nouveaux propriétaires.

- **Question et remarques de M. Houille**
- **Quelles sont les obligations de débroussaillage pour les particuliers**



Narbonne

#### **Réponse Ville de Narbonne – Direction Narbonne-plage**

Mme VITASSE répond que tous les propriétaires sont contraints à ces obligations de débroussaillage sur un rayon de 50m autour des bâtis.

La ville sensibilise à ces obligations et les agents de la réserve communale de sécurité civile de la ville viendront rencontrer les riverains pour les aider dans cette démarche et rappeler les règles à respecter.

- **L'entretien du sentier botanique des Exals est défectueux.**
- **L'élagage de la route bleue est calamiteux.**

La séance est levée à 19h00.

**Prochain Conseil Citoyen de Narbonne-plage**

**Le mercredi 24 mai à 17h30**

**Mairie Annexe de Narbonne-Plage**